

REPORT D'AGROVINA EN AVRIL 2022 QUESTIONS/ RÉPONSES

POUR QUELLES RAISONS LE SALON AGROVINA NE SE TIENDRA PAS EN JANVIER ?

1. La détérioration du contexte sanitaire en décembre 2021 et la prédiction d'une nouvelle vague contagieuse jusqu'en février 2022 selon les experts.
2. Le durcissement des mesures sanitaires par le Conseil fédéral en décembre : passage du 3G au 2G (et l'exclusion des personnes non-vaccinées), le télétravail obligatoire, les quarantaines dans les entreprises, les apéritifs « debout » interdits

POURQUOI UN REPORT EN AVRIL 2022 ?

1. En avril, selon les experts, la vague sera derrière nous.
2. Le taux d'infection élevé au variant Omicron durant cette période aura généré un taux élevé de personnes « guéries », donc au bénéfice d'un pass sanitaire « 2G ».
3. Encore valable durant le mois de février, les mesures sanitaires seront très probablement assouplies pour avril. Nous espérons ainsi pouvoir accueillir un maximum de visiteurs. Si le régime 3G est à nouveau mis en place, Agrovina prévoira un centre de test à l'entrée pour que les non-vaccinés puissent disposer de leur pass sanitaire 3G.
4. Si en février ou en mars, la réalisation du salon aurait été trop incertaine, dès la mi-avril, la haute saison débutera pour un grand nombre d'activités agricoles.
5. Après une période de semi-confinement, le mois d'avril sera sans doute une période riche en reprise de contacts directs clients pour le développement des affaires en 2022 et 2023.

POURQUOI NE PAS AVOIR REPORTÉ EN JANVIER 2023 ?

Une option analysée, mais rapidement considérée comme risquée et indélicate deux mois après la manifestation de l'Agrama à Berne qui représente la Foire suisse la plus importante dans le domaine de la technique agricole et à laquelle participe la quasi-totalité des exposants d'Agrovina en lien avec le machinisme (membres ASMA).

POURQUOI NE PAS AVOIR FAIT L'IMPASSE SUR CETTE ÉDITION ET REDÉMARRÉ EN JANVIER 2024 ?

Cela signifierait 4 ans sans Agrovina (2020 -> 2024). Mais cela entraînerait surtout une perte financière considérable pour le FVS Group, organisateur du Salon Agrovina, ce qui mettrait en péril l'avenir du Salon et d'autres de ses activités. L'histoire nous montre que plusieurs événements ont disparu complètement du marché en cas d'absence ou de report prolongé.

EST-CE POSSIBLE DE MODIFIER SA SURFACE POUR L'ÉDITION DU MOIS D'AVRIL ?

Il est tout à fait possible de réajuster les dimensions de votre emplacement dans le cadre de la prochaine édition, via le formulaire de modification d'inscription.

QUELLES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES POUR MON ENTREPRISE SI JE M'ÉTAIS INSCRIT POUR JANVIER 2022 ET QUE JE DÉCIDE DE RENONCER À UNE ÉDITION EN AVRIL ?

Le règlement d'Agrovina stipule au point 5d. que : « Pour l'édition 2022 uniquement, en cas d'annulation d'Agrovina en lien avec la crise du Covid-19, Agrovina remboursera les montants versés par les exposants. ». Mais compte tenu du contexte actuel, bien que le Salon soit reporté et non annulé, le FVS Group remboursera l'intégralité des frais versés à ce jour.

Pour ce faire, merci de nous faire parvenir l'adresse de l'entreprise ainsi que les coordonnées bancaires complètes sur lesquelles le versement doit être effectué. Le remboursement sera opéré d'ici la mi-février.

Notez toutefois qu'en cas de manque de machines ou de matériel à exposer, Agrovina permettra à tous les exposants, qui pensent renoncer, de louer une surface réduite avec un stand clé-en-main (voir document « Inscription stand clé en main ») afin que chaque entreprise puisse malgré tout participer comme exposant, profiter du programme et de la partie officielle ainsi que d'inviter des clients et partenaires commerciaux aux tarifs préférentiel d'exposants.